

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM
COMMUNE DE WISCHES**

*Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction: 18
Conseillers présents : 13
Date de convocation : 18 février 2019*

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
Séance ordinaire du 25 février 2019
Sous la présidence de Monsieur Alain FERRY, Maire**

Assistaient à la séance :

- Mme et MM. Sabine KAEUFLING, André SCHAEFFER, Alain HUBER, adjoints au maire

- MM. Jean-Pierre LONDOT, Jean-Marie WEISGERBER, Jean-Luc POIREL, Christine BLANCK, Sylvie FIRMERY, Eric HERTZOG, Etienne GIRARDOT, Caroline VANDEPUTTE, Pierre GANIER, conseillers municipaux

Avait donné procuration :

- Mmes Andrea FREELING, Edwige TURQUOIS, Florence STEIN, M. Adrien DEIBOLT

Absente :

- Mme Marie-Hélène ARIOUA

N° 2019/001 :

Service public de distribution d'eau potable : compte administratif 2018

Sous la présidence de M. André SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint au Maire, et après que le Maire ait quitté la salle des séances, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité (dont 4 procurations) le Compte Administratif du service public de distribution d'eau potable, exercice 2018, dont les résultats sont les suivants :

A. Section d'exploitation :

- dépenses :	176 134,33 €
- recettes :	293 201,45 €
- excédent reporté 2017 :	571 337,64 €

Excédent d'exploitation 2018 : 688 404,76 €

B. Section d'investissement :

- dépenses :	28 679,05 €
- recettes :	79 789,00 €
- Excédent reporté 2017 :	58 191,86 €

Excédent d'investissement 2018 : 150 610,42 €

Résultat global de clôture 2018 : 839 015,18 €

N° 2019/002:

Service de distribution d'eau potable : affectation du résultat de l'exercice 2018

Le conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

- Après avoir approuvé, lors de cette même séance, le Compte Administratif 2018 du budget eau qui présente un excédent d'exploitation cumulé (hors restes à réaliser) d'un montant de 688 404 776 € ;

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution global de + 150 610 742 €

- Considérant l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2018,

- Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2019,

- Considérant que le budget de 2018 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) 675 137,64 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations)

- décide d'affecter au budget de l'exercice 2019 le résultat comme suit :

*** Affectation en réserves (compte 1068) pour financement de la section d'investissement :**

✓ 0.00 €

*** Report en section d'exploitation (ligne 002 en recettes) :**

✓ 688 404,76 €

N° 2019/003 :

Service de distribution d'eau potable : compte de gestion de l'exercice 2018

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion, exercice 2018 du service public de distribution d'eau potable établi par le Comptable de la Commune et dont les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont 4 procurations), déclare que le compte de gestion 2018, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

N°2019/004 :

Prix de l'eau pour l'année 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations)

➤ décide de maintenir la tarification du prix de l'eau comme suit :

- ❖ part variable : 1,10 € le mètre-cube
- ❖ part fixe : 10€ par semestre
- ❖ location des compteurs domestiques : 2,00 par semestre
- ❖ location des compteurs de gros diamètre : 12€ par semestre
- ❖ droit de raccordement au réseau : 400 €

N° 2019/005 :

Service de distribution d'eau potable: Budget Primitif de l'exercice 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations)

- ✓ approuve le budget primitif du service de distribution d'eau potable, exercice 2019, proposé par le maire et qui se présente comme suit, équilibré en recettes et en dépenses :

❖ <i>Section d'exploitation</i>	: 990 804,76 €
❖ <i>Section d'investissement</i>	: 990 315,18 €

N° 2019/006 :

Emplois d'été 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations)

- décide de créer, pour la saison d'été 2019, quinze postes d'adjoints techniques à temps complet destinés aux jeunes gens âgés de 18 ans et plus à la date de l'embauche.

Ces emplois seront rémunérés au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique, indice brut 348, majoré 326.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019.

N° 2019/007 :

Location du Centre de Loisirs Bowling

Le maire rappelle à l'assemblée qu'un bail commercial a été signé le 14 décembre 2017 avec la société « Le Chaplin » en vue de l'exploitation du Centre de Loisirs Bowling. Cette société ayant cessé son exploitation, le bail est résilié de plein droit conformément aux dispositions de son article 17.

Ainsi qu'il en a déjà fait part lors de la séance du 10 décembre 2018, des repreneurs ont manifesté leur intérêt et ont de ce fait créé une nouvelle société.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 16 voix pour (dont 4 procurations) et 1 abstention,

- Décide de louer le Centre de Loisirs /Bowling à la SAS « BOCA CICA », représentée par son Président, Monsieur Alan VENTRIGLIO avec effet du 1^{er} mars 2019 et de mettre à disposition la licence IV, propriété de la commune ;
- Fixe le loyer mensuel à 200,- euros hors taxes ;
- Dépôt de garantie : 400,- euros (2 mois de loyer) ;
- Autorise le maire à signer le bail commercial 3/6/9 ainsi que tout acte à intervenir.

N° 2019/008 :

Location du Local commercial Saint Michel

Le maire rappelle à l'assemblée que la Société « Les Délices de Volailles » a cessé son activité. Un groupement d'entreprises agricoles est en cours de constitution d'une société afin de vendre des produits alimentaires dans ce local commercial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations)

- Décide de louer le local Saint Michel à la SAS « Magasins Producteur Wisches » à compter du 1^{er} mars 2019 ;
- Fixe le loyer mensuel à 200,- euros hors taxes auquel se rajoutent 20,- euros mensuels de charges. Afin de permettre à cette société de se constituer et aux associés de faire les aménagements nécessaires, le loyer sera perçu à la date effective d'entrée des lieux, soit le 1^{er} juin 2019 ;
- Dépôt de garantie : 400,- euros (2 mois de loyer) ;
- Autorise le maire à signer le bail commercial 3/6/9 ainsi que tout acte à intervenir.

N° 2019/009 :

Location de l'appartement du bâtiment de La Poste

Sur proposition de monsieur le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations)

- Décide de louer l'appartement situé au 1^{er} étage du bâtiment de La Poste à madame Sabine BIERRY à compter du 1^{er} février 2019
- Fixe le loyer à 500 euros mensuels auquel se rajoute 60 euros de provisions sur charges ;
- Fixe le dépôt de garantie à mois de loyer soit 500 euros ;
- Autorise le maire à signer le bail et tout acte à intervenir.

N° 2020/010 :

Dénomination d'une rue/chemin rural

Le maire informe le conseil municipal que des doublons dans la numérotation et les adresses de la route du Petit Wisches génèrent des problèmes de livraison et autre localisation.

Après concertation avec les riverains concernés, il propose de renommer une partie de cette rue « Chemin de l'étang » pour les propriétés situées en amont du pont.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 4 procurations)

- Décide de nommer « Chemin de l'étang » le tronçon du chemin rural cadastré comme suit :

NOM-PRENOM	Données cadastrales	Ancienne adresse	Nouvelle adresse
WITZ Jean-Charles	Section 14 Parcelle 16	7A route du Petit Wisches 67130 Wisches	1 Chemin de l'étang 67130 Wisches
HOCHSTETTER Gérard	Section 14 Parcelle 106	2A route du Petit Wisches 67130 Wisches	2 Chemin de l'étang 67130 Wisches
ZIMMERMANN Carine	Section 14 Parcelle 105	2 route du Petit Wisches 67130 Wisches	2A Chemin de l'étang 67130 Wisches
LECHTEN Michel	Section 14 Parcelle 9	3 route du Petit Wisches 67130 Wisches	3 Chemin de l'étang 67130 Wisches
BUEB Eric	Section 14 Parcelle 7	4 route du Petit Wisches 67130 Wisches	4 Chemin de l'étang 67130 Wisches



Pour extrait conforme
Wisches, le 27 février 2019
Le maire,
Alain FERRY